



RAPPORT ANNUEL 2018



L'histoire du Québec :
NOTRE grande aventure

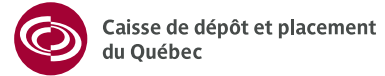
La Fondation
LIONEL-GROULX

La Fondation Lionel-Groulx remercie pour leur appui:

NOS GRANDS PARTENAIRES



Fondation J.A. DeSève



NOS AUTRES PARTENAIRES



Conseil d'administration

Président

Jacques Girard

Administrateur de sociétés

Vice-président

Éric Bédard

Historien et professeur
TÉLUQ

Trésorière

Sylvie Cordeau

Vice-présidente, Philantropie et commandites
Québecor Média

Secrétaire

Pierre Graveline

Directeur général
La Fondation Lionel-Groulx

Administrateurs

Jacques Beauchemin

Professeur de sociologie
Université du Québec à Montréal

Léopold Beaulieu

Président-directeur général
Fondation CSN

Nicole Boudreau

Consultante

Solange Chalvin

Rédactrice et recherchiste-documentaliste

Lucia Ferretti

Historienne et professeure
Université du Québec à Trois-Rivières

Xavier Gélinas

Historien et conservateur
Musée canadien de l'histoire

Gilles Laporte

Historien et professeur
Cégep du Vieux Montréal

Marie Lavigne

Historienne et administratrice

Micheline Paradis

Présidente
Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Membres honoraires

André P. Asselin

Président de 1996 à 2008

Claude Béland

Président de 2008 à 2015

Jacques Genest †

Président de 1972 à 1988

Juliette Lalonde-Rémillard †

Directrice générale de 1967 à 1989

Bernard Landry †

Administrateur de 2011 à 2018

Jean-Marc Léger †

Directeur général de 1989 à 1998

Marcel Masse †

Administrateur de 2005 à 2012

Hélène Pelletier-Baillargeon

Administratrice de 1987 à 2015

Comité consultatif des historiens

Éric Bédard

TÉLUQ

Robert Comeau

Université du Québec à Montréal

Charles-Philippe Courtois

Collège militaire royal de Saint-Jean

Xavier Gélinas

Musée canadien de l'histoire

Julien Goyette

Université du Québec à Rimouski

Micheline Lachance

Historienne, journaliste et romancière

Gilles Laporte

Cégep du Vieux Montréal

Béatrice Richard

Collège militaire royal du Canada

Michel Sarra-Bournet

Université de Montréal et Université du Québec à Montréal

Denis Vaugeois

Éditions du Septentrion

Compagnie des cinq cents associés

Gouverneurs

André Bélanger

Jacques Girard

Marcel Henry

Claude Lemire

Serge Martin

Robert Parizeau

Pierre Karl Péladeau

Réjean Talbot

Caisse de la Culture

Caisse Desjardins du Secteur industriel
de Montréal

Caisse populaire Desjardins de Saint-
Laurent

Centrale des syndicats du Québec

Mouvement national des Québécoises et
Québécois

Power Corporation du Canada

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Directeurs

Philippe-A. Allard

Jacques Beauchemin

Éric Bédard

Claude Béland

Jean-Rémi Brault

Sylvie Cordeau

Guy Cormier

Gaston Deschênes

Claude Dumas

Laurent Lamontagne

Gilles Laporte

Marie Lavigne

René Malo

Pauline Marois

Michel Moisan

Micheline Paradis

Hélène Pelletier-Baillargeon

Centraide Québec et Chaudière-
Appalaches

Fondation Maurice-Séguin

Fondation René-Lévesque

Groupe Optimum inc.

Oeuvres Régis-Vernet

Société Saint-Jean-Baptiste de la
Mauricie

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-
du-Québec

Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Soeurs de Sainte-Croix - Région du
Québec

Anonyme

Associés

Luc Allaire

Robert Ascah

André P. Asselin

Louise Bachand

Jacques Baillargeon

André Beauchamp

Martin Beaudry

Benoit Bédard

Jules Bélanger

Louis É. Bernard

Pierre Bertrand

Émile Bessette

Jean-Jacques Boisvert

Éric Bouchard

Lucien Bouchard

Jacques Boucher

Nicole Boudreau

Félix Bouvier

Antoinette Brassard

Diane Cailhier

André B. Campagna

Jacques Cardinal

Frédéric Carignan

Richard Carrier

Denis Chagnon

Solange Chalvin

Marc Chevrier

Rock Cloutier

Pierre L. Comtois

Nicole Côté

Paul-Henri Couture
Violaine A. Dampousse
Myriam D'Arcy
Denys Delâge
Serge Demers
René Derouin
Bernard Descôteaux
Marie-France Despatie
Jean-Luc Dion
Jean Dontigny
Monique Dontigny
Carole Doré
Pierre Dubeau
Benoît Dubreuil
Jacques Dubreuil
Pierre Ducharme
Richard Dufresne
Jean-Pierre Duquette
Joseph Facal
Lucia Ferretti
Jacques Fleurent
Richard Foisy
Jean-Daniel Fontaine
Nicolle Forget
Louis Fournier
Louis Gagnon
Jean Gareau
Pascal Gélinas
Xavier Gélinas
Monique Gervais
Hélène Gilbert
Françoise Graham
Michel Graham
Pierre Graveline
Pierre Guillot-Hurtubise
Clément Guimond
René Hardy
Louise Harel
Gérard Hébert
Lloyd Johansson
Germain Julien
Jean-Marc Labrèche
Micheline Lachance
Valérien Lachance
Carole Lafond-Lavallée
Etienne Lafrance
Pierre Lalanne

Isabelle Lamarche
Jean Lamarre
Henri Lamoureux
Louise Lapicerella
André Laplante
Benoît Latulippe
Jacques Laurent
Alain Lavallée
Colette Lavergne
Andrée Leduc
Pierre Le François
Yann Le Hô
Véronique Lépine
Michel Lespérance
Danièle Letocha
Paul-André Linteau
Louise Maheu
Yves Martin
Ghislaine Martineau
Jeanne-Mance Migneault
David Milot
Claude Morin
Gilbert Parent
Louis Patenaude
Yvette-Chrystiane Pelchat
Michel Pelletier
Jean-Claude Picard
Gilles Plante
Michelle Renaud
Émile Robichaud
Denise Robillard
Félix-Nicolas Roy
Jean Roy
Hubert Sacy
Jean-Guy Saint-Martin
Jean-Claude Scraire
Nicole Stafford
Yvan Tellier
Pierre-Louis Trudeau
Denis Vaugeois
Société nationale de l'Est du Québec
Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides
Anonymes (4)

Amis

Éric Allard
Hélène Archambault
Robert Auclair
Angèle Bélanger
Joseph-Arthur Bergeron
Pierre Biacchi
Michel Bilodeau
Nicole Boily
Daniel Boiteau
Jacques Boivin
Odina Boutet
Hélène Brassard
Alain Caouette
Claude Cardinal
Gilles Casgrain
Michel Charuest
Gilles Châtillon
Gérard Croteau
Jean-Charles Del Duchetto
Paul-Eugène Demers
Suzanne Dorais Milo
Michelle Doucet
François Droûin
Gilles Duceppe
André Dufour
Éric Duguay
Guy Durand
Richard Evoy
Nadia Fahmy-Eid
Yvan Filion
Denis Fournier
Gilles Gallichan
Gisèle Gallichan
Véronique Geoffrion
Pauline Gill
Julie-Blanche Graveline
Émile Grenier Robillard
Manon Houle
Manon Huot D'Arcy
Renée Joyal
Hélène Kockeritz
Laurier Lacroix
Guy Lafond

Luc Laforest
Andrée Lajoie
Marilyse Lapierre
Andrée-Marguerite Latour
Denis Lavoie
Yvon Lebeau
France Le Brun
Michel Leduc
Jules Lefebvre
Benoît Mailhot
Fernand Mainville
Thérèse Malo
Gervaise Maloney
Hélène Marchand

Danielle Martineau
François Milo
Gilles Normand
J.A. Gaston Ouellet
Gilles Paquin
Thierry Pauchant
Marthe Payette
Onil Perrier
Gisèle Picard
Mireille Pilon
Stella Poirier
Jacques Racine
Pierre Renaud
Michel Rioux

Sébastien Robidoux
Richard Sadler
Victor Sadler
Yannick Sadler
Marjolaine Saint-Pierre
Hubert Sigouin
Carole Smith
Camille St-Onge
Réal Thivierge
Jean Turcotte
Pierre Villeneuve
Société nationale des Québécois du
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Anonymes (7)

Ministres et députés donateurs

Stéphane Bergeron

Député de Verchères

François Blais

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité
sociale

Philippe Couillard

Premier ministre du Québec

Catherine Fournier

Députée de Marie-Victorin

François Gendron

Vice-président de l'Assemblée nationale

Véronique Hivon

Députée de Joliette

Maka Kotto

Député de Bourget

Jean-François Lisée

Chef de l'opposition officielle

Agnès Maltais

Députée de Taschereau

Marie Montpetit

Ministre de la Culture
et des Communications

Guy Ouellette

Député de Chomedey

Sylvain Pagé

Député de Labelle

Carole Poirier

Députée d'Hochelaga-Maisonneuve

Sébastien Proulx

Ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport

Sylvain Rochon

Député de Richelieu

Mot du président



L'année 2018 a vu la Fondation Lionel-Groulx continuer de tenir un rôle de premier plan dans la promotion de la langue française, notamment par un sondage conjoint avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois sur la francisation des nouveaux arrivants. Les résultats de ce sondage ont été largement repris par les médias.

Suite à la publication de ce sondage, un appel public signé par 60 personnalités et largement diffusé rappelant à quel point cet enjeu est vital pour l'avenir du Québec, a été lancé. Cet appel précédait la campagne électorale de l'automne 2018.

En décembre 2018, une lettre adressée au premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, lui demandant de ne pas donner suite à sa décision de ne plus financer la création d'une université francophone de même que le commissariat aux services en français a été publiée. Ces décisions du gouvernement ontarien démontrent à quel point, contrairement à la générosité du Québec à l'égard de sa minorité anglophone, les autres provinces se font souvent mesquines à l'endroit de leurs minorités francophones.

La Fondation a aussi tenu ce rôle pour ce qui est de notre histoire nationale. En effet, après une première série de 10 conférences portant sur 10 figures marquantes de notre histoire, une seconde série de huit conférences consacrées aux figures marquantes de l'histoire de Montréal, une troisième série, à l'automne 2018 et au printemps 2019, nous fait mieux connaître neuf figures marquantes de la Nouvelle-France, personnages courageux, ambitieux, déterminés et œuvrant à la largeur de l'Amérique qui fut, grâce à eux, française. Ces 27 conférences se sont échelonnées sur une période de trois ans et ont été prononcées dans des salles combles dans l'Auditorium de la Grande Bibliothèque Nationale et diffusées sur les ondes de MAtv où elles connaissent un remarquable succès d'écoute, et ce grâce aux partenaires de la Fondation avec lesquels nous avons signé une nouvelle entente pour la réalisation de cette troisième série.

L'année 2018 a été la première de la mise en application réussie de notre nouveau plan triennal. Tous les membres du conseil d'administration, signe de confiance, de stabilité et de fidélité, ont renouvelé leur mandat.

Au plan financier, trois éléments sont particulièrement dignes de mention : un nouveau grand partenaire, la Caisse de dépôt et placement du Québec, s'est engagé à nous soutenir jusqu'en 2020 et s'ajoute ainsi à la liste de nos grands partenaires, dont les contributions financières sont essentielles au maintien de nos activités. Il en va de même pour les associés. Tous les membres du conseil se joignent à moi pour les remercier chaleureusement et les inciter à maintenir et si possible accroître leur générosité d'autant plus que, comme chacun sait, les rendements sur nos placements boursiers, bien que prudemment équilibrés, n'ont pas été meilleurs pour nous que pour les autres.

Je remercie les membres du conseil qui se sont montrés assidus à nos réunions et dont la contribution est hautement appréciée. Ils ont tous à cœur et le démontrent de plusieurs façons le développement et le rayonnement de la Fondation.

Je remercie également notre directeur général et les autres membres de la toute petite équipe dont le dévouement, la compétence, l'engagement et l'ingéniosité nous permettent d'atteindre et de dépasser les objectifs de notre ambitieux plan triennal.

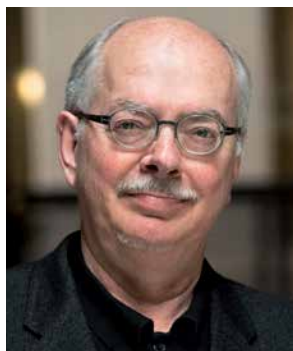
Le conseil de la Fondation a perdu le 6 novembre 2018 le plus éminent de ses membres. Bernard Landry a appuyé sans relâche la Fondation Lionel-Groulx tant comme membre de son conseil pendant huit ans que comme ministre des Finances et Premier ministre du Québec. Sa générosité à notre endroit était exemplaire. La connaissance de notre histoire, son enseignement, sa célébration de même que la défense et la promotion du français ont été au cœur de son action politique et de sa vie de citoyen. Nous l'avons fait membre honoraire de la Fondation, ce que je lui ai appris personnellement le jeudi 1^{er} novembre 2018, en lui rendant visite chez lui à Verchères quelques jours avant son décès. Il en a été très heureux. Pour tout ce qu'il a fait pour le Québec et la Fondation Lionel-Groulx, un retentissant merci.

Jacques Girard



Rapport du directeur général

LA FONDATION LIONEL-GROULX : PLUS ACTIVE QUE JAMAIS



L'année 2018 a été la première année de la mise en œuvre du nouveau plan d'action 2018-2019-2020 adopté par le conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx. Comme par le passé, les ressources humaines et financières de la Fondation ont été entièrement mobilisées pour réaliser ce plan. 2018 a également été ma neuvième année à la direction générale de cette grande institution. Voici donc quelles ont été nos principales activités en 2018 pour atteindre les objectifs établis dans ce plan d'action.

1. Promouvoir la connaissance et l'enseignement de l'histoire nationale du Québec et du fait français en Amérique

Dans le réseau scolaire

- La Fondation a continué en 2018 à coordonner, financer et héberger la Coalition pour l'histoire qui regroupe, outre la Fondation Lionel-Groulx, l'Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec, la Fédération Histoire Québec, la Fondation du Prêt d'Honneur (devenue la Fondation Maurice-Séguin), le Mouvement national des Québécoises et Québécois, la Société des professeurs d'histoire du Québec, la Société historique de Montréal, la Société historique de Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
- La Coalition pour l'histoire s'est principalement consacrée en 2018 à la diffusion du rapport de recherche sur la formation des maîtres préparé pour la Coalition par Gilles Laporte, Laurent Lamontagne et Myriam D'Arcy, et à la promotion des recommandations contenues dans ce rapport, en particulier celle qui propose de permettre à des diplômés du baccalauréat dans un programme pertinent d'accéder à l'enseignement secondaire au terme d'une formation d'appoint en pédagogie d'une durée de deux sessions, assortie d'une activité de stage. À cette fin, la Coalition a notamment rencontré le comité du ministère de l'Éducation chargé de valider les programmes universitaires, des représentants de facultés universitaires, d'organisations syndicales et des principaux partis politiques.
- La Coalition a également entrepris en 2018 de promouvoir un renforcement de l'enseignement de l'histoire au niveau primaire, notamment en ce qui concerne l'histoire locale et régionale, par une réforme du programme d'univers social, notamment grâce au précieux concours de la Fédération Histoire Québec, qui regroupe les sociétés historiques régionales et locales, et qui a mené une enquête auprès de ses membres afin de répertorier les expériences de collaboration entre les sociétés, les commissions scolaires et les écoles primaires en cette matière. Des recommandations au ministre de l'Éducation seront élaborées et présentées au cours de l'année 2019.
- Par ailleurs, comme par les années passées, la Fondation a été en 2018 partenaire du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) dans la remise des Prix du Mérite en histoire lors de galas qui se tiennent dans toutes les régions du Québec. 200 exemplaires de notre beau livre *Dix journées qui ont fait le Québec* ont été donnés aux lauréats en ces occasions.
- Enfin, une grande opération de diffusion des ressources éducatives libres produites par la Fondation et disponibles gratuitement a été menée auprès des bibliothèques de toutes les universités et de tous les cégeps du Québec afin qu'ils inscrivent ces ressources dans leurs catalogues et répertoires. Un document présentant ces ressources a été distribué à tous les participants aux congrès-colloques annuels de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Il a aussi été diffusé sur le site de Profweb, le principal organisme de promotion des ressources numériques utiles à l'enseignement collégial.

Sur Internet

- La Fondation a continué en 2018 la mise en ligne de nouvelles sur la page d'accueil de son portail Internet, sur sa page *Facebook* et sur son compte *Twitter*. Depuis sa création en mars 2011 notre portail Internet a été visité à 325 000 reprises, sans compter les quelque 70 000 visites sur notre sous-portail « Actualités de l'histoire du Québec ». Notre site Internet a été consulté en moyenne 6 500 fois par mois en 2018. Notre page *Facebook* compte désormais 1 432 mentions « J'aime » et notre compte *Twitter* a 1 029 abonnés. Enfin, nos conférences *Dix journées qui ont fait le Québec* et *Figures marquantes de notre histoire* sur la chaîne *YouTube* ont été à ce jour visionnées pour un total de 6 483 heures.
- Au fil des mois de l'année 2018, nous avons considérablement enrichi notre portail Internet en mettant en ligne :
 - La mise à jour de notre répertoire des mémoires et thèses en histoire du Québec. Unique en son genre, ce répertoire comprend désormais une liste de quelque 1 350 mémoires et thèses avec les hyperliens permettant de les consulter quand ils sont disponibles en ligne.
 - La mise à jour de notre répertoire de films sur l'histoire du Québec. Ce répertoire comprend désormais une liste de quelque 165 films de fiction ou documentaires avec les hyperliens permettant de les visionner quand ils sont disponibles en ligne.
 - Deux nouvelles collections dans notre Bibliothèque sur l'histoire du Québec et du fait français en Amérique. Il s'agit des « Synthèses en histoire de la Louisiane et des Louisianais » et des « Synthèses en histoire des Autochtones du Québec et de l'Amérique française », qui viennent s'ajouter aux quatre collections déjà réalisées : Synthèses d'histoire du Québec et des Québécois, Synthèses en histoire du Québec et des Québécois sous le Régime français, Synthèses en histoire de la culture québécoise et Synthèses en histoire de l'Acadie et des Acadiens.
 - Les enregistrements, diffusés dans un premier temps à MAtv, des huit rencontres de notre série *Figures marquantes de notre histoire – Montréal*.
 - Dans la section *Figures marquantes de notre histoire – La Nouvelle-France* le texte sur Louis Hébert et Marie Rollet de l'historien Jacques Mathieu et celui sur Marie de l'Incarnation de l'historienne Dominique Deslandres.
 - Une toute nouvelle section intitulée « ressources éducatives libres », qui donne accès à la liste complète des ressources éducatives sur l'histoire du Québec et de l'Amérique française produites par la Fondation au cours des dernières années.
 - De nouveaux contenus mis à jour et enrichis sur le site officiel des commémorations en 2017 du 50^e anniversaire de la visite du général Charles de Gaulle au Québec, site réalisé par la Fondation en partenariat avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois.
- En 2018, nous avons aussi rendu disponible sur le portail officiel « Données Québec » le jeu de données de l'Atlas des élections au Québec de Pierre Drouilly dont nous sommes détenteurs des droits de diffusion.
- Par ailleurs, avec le concours de l'historien Stéphane Stapinsky, nous avons entrepris en 2018 un important travail d'amélioration des contenus des articles de l'encyclopédie Wikipédia consacrés aux figures marquantes de notre histoire qui font l'objet des grandes rencontres organisées par notre fondation. Nous avons préparé et déposé deux demandes de subvention, l'une au ministre de l'Éducation du Québec, l'autre à la Fondation Wikimedia, afin de pouvoir accroître en 2019 et 2020 notre action dans ce domaine. De plus, nous avons continué notre collaboration avec Wikimedia Canada, l'Acfas et BAnQ dans le projet « Mardi, c'est Wiki! », qui vise notamment à former des « wikipédiens » capables d'améliorer les contenus sur l'histoire du Québec dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia. Notre chargé de projets numériques a participé aux sessions de formation mensuelles qui se tiennent à cette fin à la Grande Bibliothèque.
- Enfin, nous avons poursuivi tout au long de l'année la gestion du portail Internet de la Coalition pour l'histoire et notre collaboration au portail de la Société historique de Montréal pour les émissions radiophoniques *Nouveaux regards sur notre histoire*.

Dans la société

- Pour une deuxième année consécutive, l'exposition *Le métro, véhicule de notre histoire*, réalisée par la Fondation en partenariat avec la Société de transport de Montréal et Québecor, s'est poursuivie à la Passerelle du métro Place-des-Arts. De plus, présentée en 2017 chez Québecor et au centre de création Le Gesù, la version en format plus réduit de cette même exposition a été présentée du 8 janvier au 7 février 2018 dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal.
- MAtv a poursuivi pendant presque toute l'année 2018 la diffusion des huit émissions de notre deuxième série sur les *Figures marquantes de notre histoire* consacrée à Montréal. Avec un auditoire moyen hebdomadaire de quelque 40 000 personnes, cette émission demeure l'une des plus écoutées à MAtv.

- En 2018, la Fondation a persuadé ses partenaires BAnQ et MATv de poursuivre la grande aventure des *Figures marquantes de notre histoire* en entreprenant, de septembre 2018 à juin 2019, une troisième série de neuf rencontres consacrée cette fois à la Nouvelle-France. Les quatre premières rencontres de cette série se sont déroulées à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque, devant des salles combles, à l'automne 2018. L'animateur Éric Bédard, historien et vice-président de la Fondation, y a successivement reçu l'historien Jacques Mathieu pour nous parler de Louis Hébert et Marie Rollet, l'historienne Dominique Deslandres pour nous parler de Marie de l'Incarnation, l'historienne Catherine Ferland pour nous parler de Jean Talon et l'écrivain et rappeur Biz pour nous parler de Pierre Le Moynes, sieur d'Iberville. Les enregistrements de cette série seront diffusés à MATv à l'été et à l'automne 2019.
- Par ailleurs, la Fondation a mis en œuvre en 2018 son nouveau programme de bourses de soutien à la rédaction de grandes biographies de figures marquantes de notre histoire. Une première bourse de 10 000 \$ a été octroyée à l'historien Louis-Georges Harvey pour la rédaction d'une biographie de Louis-Joseph Papineau.
- Enfin, comme à chaque année, la Fondation a contribué à la Journée nationale des Patriotes organisée par le Mouvement national des Québécoises et Québécois, notamment en soutenant financièrement la diffusion d'un cahier spécial sur les Patriotes le samedi 19 mai dans le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*.

2. Promouvoir la langue française

- En février 2018, les Partenaires pour un Québec français (dont la Fondation est membre) ont lancé une importante pétition qui exhortait le gouvernement Couillard à respecter la démocratie québécoise et le statut du français comme seule langue officielle de l'Administration publique. L'objectif consiste à ce que soit enfin mis en vigueur l'article 1 de la loi 104, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale il y a plus de 15 ans, mais laissé lettre morte depuis. Cette disposition précise que les ministères et organismes publics doivent correspondre uniquement en français avec les sociétés établies au Québec. La Fondation a relayé l'appel à signer cette pétition auprès de ses membres et dans ses réseaux sociaux. Quelque 10 000 personnes ont signé la pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec.
- Dans le cadre de cette campagne, la Fondation a participé le 25 mars 2018 à un grand rassemblement festif au Club Soda à Montréal, organisé par les Partenaires pour un Québec français en vue de promouvoir le statut du français comme seule langue officielle de l'Administration publique. Devant une salle comble, j'y ai pris la parole au nom de la Fondation.
- Par ailleurs, la Fondation et le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) se sont associés pour lancer en 2018 une campagne publique sur la francisation des nouveaux arrivants, décrite comme un échec dans le dernier rapport de la Vérificatrice générale alors qu'il s'agit pourtant d'un enjeu crucial pour l'avenir du Québec. Dans un premier temps, nous avons réalisé en mars, avec le concours de la firme Léger, un sondage sur la perception des Québécois quant à la francisation des personnes immigrantes, aux responsabilités respectives de l'État québécois et de l'entreprise privée dans ce dossier, aux moyens à mettre en œuvre pour réussir cette francisation. Les principaux résultats de ce sondage ont été dévoilés en avril lors d'une conférence de presse tenue dans les bureaux de la Fondation, conférence qui a reçu une bonne couverture médiatique et qui a suscité plusieurs commentaires et éditoriaux.
- Dans la foulée de ce sondage, la Fondation a publié le 22 mai le texte d'un appel intitulé « La francisation des nouveaux arrivants. Un enjeu vital pour l'avenir du Québec ». Signé par 58 personnalités de divers horizons, l'appel a été publié dans les quotidiens *Le Devoir*, *Le Soleil* et *Le Journal Métro*. Il a été envoyé par nos soins aux 125 députés de l'Assemblée nationale du Québec et à quelque 3 000 personnes inscrites sur nos listes de contacts. Il a aussi été publié sur plusieurs sites Internet, notamment ceux des membres des Partenaires pour un Québec français. Enfin, il a circulé dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et autres) et fait l'objet de nombreux partages.
- A la veille de la campagne électorale québécoise, les Partenaires pour un Québec français ont tenu le 21 août une conférence de presse afin de dévoiler leur nouvelle plateforme et de faire connaître leurs demandes aux partis politiques. J'ai représenté la Fondation lors de cette conférence qui n'a malheureusement obtenu que peu d'échos dans les médias.
- Le 11 septembre 2018, MATv a présenté, à l'initiative de la Fondation et en collaboration avec les Partenaires pour un Québec français, un débat électoral sur l'état du français au Québec avec des représentants des quatre principaux partis politiques (PLQ, PQ, CAQ, QS). Ce débat a été rediffusé à 18 reprises pendant la campagne électorale.
- Enfin, autre initiative de la Fondation, une lettre adressée au premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, et signée par tous les Partenaires pour un Québec français, a été rendue publique afin d'exprimer notre soutien à la communauté franco-ontarienne et d'enjoindre le gouvernement ontarien de rétablir le budget prévu pour l'ouverture de l'Université française de l'Ontario et de faire marche arrière sur l'abolition du Commissariat aux services en français.

3. Contribuer au rayonnement de la culture québécoise

- Pour une 22^e année consécutive la Fondation a remis en 2018 le prix Jean-Éthier-Blais à l'auteur du meilleur livre de critique littéraire paru au Québec l'année précédente, portant sur la littérature québécoise de langue française et écrit en français. Composé de Claude La Charité, professeur au Département des lettres et humanités à l'Université du Québec à Rimouski, président, de François Ouellet, professeur titulaire de littérature à l'Université du Québec à Chicoutimi, et de Josée Vincent, professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke, le jury a fait son choix parmi 12 ouvrages soumis par neuf maisons d'édition. 60 éditeurs avaient été sollicités.
- La remise du prix Jean-Éthier-Blais 2018 décerné à Manon Auger pour son essai *Les journaux intimes et personnels au Québec. Poétique d'un genre littéraire incertain*, publié aux Presses de l'Université de Montréal, a eu lieu le 25 octobre dans les bureaux de la Fondation en présence notamment de la lauréate, du président du jury, du directeur général des Presses de l'Université de Montréal, et du président de notre conseil. L'annonce en a été faite sur notre portail Internet et nos réseaux sociaux, ainsi que par un communiqué de presse acheminé à tous les médias québécois.

4. Assurer le financement à long terme de notre mission et de nos objectifs

- La Fondation a mené tout au long de l'année 2018 sa campagne de financement annuelle auprès des membres de la Compagnie des cinq cents associés. 56 577 \$ ont été recueillis auprès de 257 personnes et associations. À cette somme s'est ajouté un montant de 4 150 \$ amassé auprès de 15 députés de l'Assemblée nationale du Québec. De plus, 127 500 \$ ont été recueillis auprès de nos grands partenaires que sont Québecor, le Mouvement Desjardins, la Fondation J.A. DeSève, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN. Soulignons qu'un sixième grand partenaire s'est joint à la Fondation en 2018. Il s'agit de la Caisse de dépôt et placement du Québec qui s'est engagée à nous soutenir jusqu'en 2020.
- En somme, nous avons recueilli des contributions totales de 188 207 \$, ce qui fait de la campagne de financement 2018 la deuxième meilleure campagne des 10 dernières années.
- Ces bons résultats ont été malheureusement ternis par les rendements négatifs (-5,35 %) réalisés sur les placements de la Fondation en 2018. Ce qui s'est traduit par une insuffisance des produits sur les charges de quelque 221 102 \$, constituée pour l'essentiel par une perte non réalisée de la valeur des placements.

*

Si l'on ajoute à la campagne de financement et aux réalisations déjà mentionnées les travaux de réfection de la toiture du siège social à l'été 2018, l'accueil d'un stagiaire de l'Université de Montréal, le lancement en octobre du livre *Le pays qui ne se fait pas. Correspondance 1983-2006* d'Hélène Pelletier-Baillargeon et Pierre Vadeboncoeur, la préparation de l'assemblée annuelle, les réunions du conseil d'administration et de ses comités (des finances et de l'audit, de gouvernance et de mise en candidature, des ressources humaines), la coordination de la Coalition pour l'histoire, la représentation auprès de nos partenaires, la préparation du rapport annuel, des états financiers et du budget, le suivi de nos placements, la gestion administrative courante et nos activités de communication, nous pouvons affirmer que la Fondation Lionel-Groulx a été plus active que jamais en 2018. Malgré ses moyens limités, notre fondation a bien assumé sa mission.

Comme les années antérieures, la petite équipe de la Fondation Lionel-Groulx a été fortement sollicitée en 2018. Je tiens donc à exprimer ma vive reconnaissance à mes collaborateurs (Étienne Lafrance, Myriam D'Arcy et Mathieu Gauthier-Pilote) pour leur compétence, leur efficacité et leur dévouement toujours exemplaires.

Ses réalisations, la Fondation les doit à l'engagement de nombreuses personnes – membres du conseil d'administration, membres du comité consultatif des historiens, membres associés, ministres et députés contributeurs, employés et collaborateurs – et de plusieurs partenaires : Association francophone pour le savoir, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Caisse de dépôt et placement du Québec, Caisse Desjardins de la Culture, Centrale des syndicats du Québec, Coalition pour l'histoire, Fondation J.A. DeSève, Fondation René-Lévesque, Fondation CSN, Fonds de solidarité FTQ, MATv, Mouvement Desjardins, Mouvement national des Québécoises et Québécois, Partenaires pour un Québec français, Québecor, Société de transport de Montréal, Société historique de Montréal, Valeurs Mobilières Desjardins et Wikimedia Canada. Toutes ces personnes, associations, institutions et sociétés méritent nos plus sincères remerciements.

Pierre Graveline





La Fondation Lionel-Groulx

Rapport financier
31 décembre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et aux administrateurs de
La Fondation Lionel-Groulx

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de La Fondation Lionel-Groulx (la « fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons et de contributions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons et contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif à court terme et de l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à ma disposition après la date du présent rapport.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à ma disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, je suis tenue de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;



- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA Inc.

1

Montréal, Canada
Le 27 février 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111691

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2018

	2018	2017
Produits		
Intérêts et dividendes	74 753 \$	61 341 \$
Perte (Gain) attribuée au		
Fonds Michel-Brunet - (Note 8)	3 149	(4 320)
Dons d'entreprises et d'organismes	129 825	127 800
Contributions (associés et particuliers)	58 646	63 209
Honoraires de consultation	5 000	10 000
Redevances, droits d'auteur et ventes de livres	5 693	3 367
Gain sur cession de placements	4 080	51 330
Autres revenus	500	448
Commandite pour le projet Le métro, véhicule de notre		
histoire	-	61 835
	281 646	375 010
Charges		
Salaires et charges sociales	150 957	152 225
Plan d'action - (Note 3)	98 064	131 515
Frais juridiques et d'audit	5 334	6 234
Représentation	3 947	4 551
Frais de bureau	7 947	7 277
Frais de réunions	1 986	2 587
Taxes foncières et assurances	13 393	12 862
Frais de déplacements	3 335	3 317
Entretien et réparations	23 187	4 505
Intérêts et frais bancaires	1 881	2 260
Amortissement du mobilier et équipement informatique	2 296	2 870
Frais de gestion des placements	9 986	10 048
Électricité et chauffage	3 793	3 686
Télécommunications	2 354	2 502
	328 460	346 439
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges		
avant autres produits (charges)	(46 814)	28 571
Autres produits (charges)		
(Perte) Gain non matérialisé(e) sur les placements		
évalués à la juste valeur	(165 853)	43 096
Amortissement de l'immeuble	(8 435)	(8 435)
	(174 288)	34 661
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(221 102) \$	63 232 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2018

	Fonds Jean Éthier- Blais	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2018 Total
Solde au début	60 000 \$	181 272 \$	1 834 583 \$	2 075 855 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	(10 419)	(210 683)	(221 102)
Solde à la fin	60 000 \$	170 853 \$	1 623 900 \$	1 854 753 \$

	Fonds Jean Éthier- Blais	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2017 Total
Solde au début	60 000 \$	191 265 \$	1 761 358 \$	2 012 623 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	(11 305)	74 537	63 232
Acquisitions d'immobilisations	-	1 312	(1 312)	-
Solde à la fin	60 000 \$	181 272 \$	1 834 583 \$	2 075 855 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

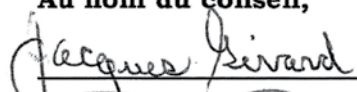
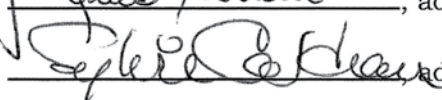
LA FONDATION LIONEL-GROULX

Situation financière

31 décembre 2018

	2018	2017
Actif		
Court terme		
Encaisse	27 267 \$	40 823 \$
Créances à recevoir - (Note 4)	3 534	3 777
Frais imputables au prochain exercice	4 617	4 250
	35 418	48 850
Placements - (Note 5)	1 722 308	1 929 091
Immobilisations corporelles - (Note 6)	97 196	107 927
Collection de livres et archives	73 657	73 345
	1 928 579 \$	2 159 213 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs - (Note 7)	18 406 \$	24 502 \$
Fonds Michel-Brunet - (Note 8)	55 420	58 856
	73 826	83 358
Actifs nets		
Fonds Jean Éthier-Blais	60 000	60 000
Investis en immobilisations	170 853	181 272
Non affectés	1 623 900	1 834 583
	1 854 753	2 075 855
	1 928 579 \$	2 159 213 \$

Au nom du conseil,

 Jacques Girard, administrateur
 Sophie Gauthier, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(221 102) \$	63 232 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 731	11 305
Gain sur cession de placements	(4 080)	(51 330)
Perte (Gain) non matérialisé(e) sur les placements évalués à la juste valeur	165 853	(43 096)
Rétribution du Fonds Michel-Brunet, net de frais	(3 436)	4 035
Dons de livres	(312)	-
	(52 346)	(15 854)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement - (Note 9)	(6 220)	(59 145)
	(58 566)	(74 999)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(332 569)	(638 320)
Produit de cession de placements	380 969	742 143
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 312)
Variation nette de l'encaisse - courtier	(3 390)	(17 406)
	45 010	85 105
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 556)	10 106
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	40 823	30 717
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	27 267 \$	40 823 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

La fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec. Le principal objectif de la fondation est de promouvoir l'histoire du Québec et du fait français en Amérique, ainsi que des figures marquantes de cette histoire. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les intérêts et dividendes non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de la fondation dépend des services de bénévoles, notamment des administrateurs, qui mettent à titre gratuit leur expertise à la disposition de la fondation. La fondation reçoit aussi des services à titre gratuit de ses partenaires dans le cours de ses activités, notamment de la publicité dans les médias. Du fait que la fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces contributions reçues sous forme de services ne sont pas constatées dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeuble	Linéaire	33 ans
Mobilier de bureau	Dégressif	20%

2. Principales méthodes comptables - (suite)

Fonds Jean Éthier-Blais

Cet apport affecté provient d'un legs testamentaire de monsieur Jean Éthier-Blais. La fondation est tenue de décerner chaque année un prix portant son nom à l'auteur du meilleur livre de critique littéraire paru au Québec.

Collection de livres et archives

La collection de la fondation qui consiste en des livres et archives historiques est comptabilisée à la juste valeur au moment où les dons de livres et archives sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements cotés en bourse.

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Notes complémentaires

31 décembre 2018

2. Principales méthodes comptables - (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Plan d'action

	2018	2017
Devoir de mémoire	- \$	4 575 \$
Promotion de l'histoire du Québec	31 110	63 505
Promotion de la langue française	5 000	2 000
Prix Jean Éthier-Blais	3 794	3 938
Commandites	3 000	4 000
Chargé des communications internet	43 418	41 126
Publicité	7 872	8 616
Dépliant, brochure et rapport annuel	3 870	3 755
	98 064 \$	131 515 \$

4. Créances à recevoir

	2018	2017
Clients et autres créances	320 \$	959 \$
Taxes de ventes à recevoir	3 214	2 818
	3 534 \$	3 777 \$

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Notes complémentaires

31 décembre 2018

5. Placements

	2018	2017
Actions et fonds indiciels de croissance (Coût: 791 665 \$, 31 décembre 2017: 782 189 \$)	821 810 \$	893 766 \$
Titres et fonds indiciels revenus fixes (Coût: 549 394 \$, 31 décembre 2017: 577 192 \$)	527 094	576 822
Autres (Coût: 426 035 \$, 31 décembre 2017: 452 034 \$)	364 960	453 450
Encaisse - courtier	8 444	5 053
	1 722 308 \$	1 929 091 \$

6. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	3 942 \$	- \$	3 942 \$	3 942 \$
Immeuble	278 368	194 298	84 070	92 505
Mobilier de bureau	249 763	240 579	9 184	11 480
	532 073 \$	434 877 \$	97 196 \$	107 927 \$

Selon la dernière évaluation municipale, la valeur du terrain et de l'immeuble s'élèvent respectivement à 460 900 \$ et 1 034 300 \$ pour un total de 1 495 200 \$.

7. Créditeurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	6 027 \$	7 256 \$
Salaires à payer	12 379	17 246
	18 406 \$	24 502 \$

LA FONDATION LIONEL-GROULX

Notes complémentaires

31 décembre 2018

8. Fonds Michel-Brunet

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	58 856 \$	54 821 \$
Plus: (Perte) Revenus de placements de l'exercice	(3 149)	4 320
Moins: Frais de gestion de placements	(287)	(285)
Solde à la fin	55 420 \$	58 856 \$

En vertu d'une entente signée le 9 juin 2008 entre l'Institut d'histoire de l'Amérique française et La Fondation Lionel-Groulx, l'Institut a confié à la Fondation la gestion de son fonds Michel-Brunet et lui a transféré en janvier 2009 le solde de ce fonds au montant de 32 717 \$. En vertu de cette convention, la Fondation impute au fonds des revenus annuels de placement calculés selon les rendements générés par ses propres placements au cours des douze derniers mois (-5,35 % et en 2017, 7,88 %) ainsi que les mêmes frais annuels de gestion qu'elle paie aux gestionnaires de ses propres placements, soit 0,5 % de la juste valeur marchande du capital.

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Créances à recevoir	243 \$	1 868 \$
Frais imputables au prochain exercice	(367)	(152)
Créditeurs	(6 096)	974
Apports reportés	-	(61 835)
	(6 220) \$	(59 145) \$

10. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs. Cependant, compte tenu de l'importance des placements détenus, ce risque est considérablement réduit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux comptes clients et autres créances.

10. Instruments financiers - (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Au 31 décembre 2018, la fondation détient des placements exprimés en dollars américains pour un total de 229 858 \$ (232 235 \$ en 2017) et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Table des matières

Les partenaires	2
Le conseil d'administration	3
Le comité consultatif des historiens	4
La Compagnie des cinq cents associés	4
Les ministres et députés donateurs	6
Mot du président	7
Rapport du directeur général	8
Rapport financier au 31 décembre 2018	12



Le rapport annuel 2018 de la Fondation Lionel-Groulx

Coordination : Pierre Graveline avec le concours d'Étienne Lafrance

Mise en page : Ann-Sophie Caouette

Crédits photos : CFI Montréal – Centre Financier International (page 7); François Bouchard (page 8)

Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 1919-1146

AVRIL 2019

La Fondation
LIONEL-GROULX

www.fondationlionelgroulx.org



261, avenue Bloomfield
Outremont (Québec)
H2V 3R6

Tél. : 514-271-4759
Courriel : info@fondationlionelgroulx.org